

# Visages de Camargue

JANVIER-FÉVRIER 2010



Parc  
naturel  
régional  
de Camargue

LETTRÉ DU PARC NATUREL RÉGIONAL

*La biodiversité, c'est la vie ;  
la biodiversité, c'est notre vie.*

1970-2010 : depuis 40 ans le Parc naturel régional de Camargue tisse des liens entre les hommes et la nature. En cette année internationale de la biodiversité, continuons d'inventer ici une autre vie !

*Le Président, Hervé Schiavetti, le Comité syndical, le Conseil du Parc, le Directeur et toute l'équipe du Parc naturel régional de Camargue vous souhaitent une bonne et heureuse année 2010.*

## 2010, demandez le programme ! ...

Comme chaque année, suite aux orientations discutées dans les différentes commissions de travail du Parc puis validées en Comité syndical, une série d'actions est programmée pour l'année 2010. Nous vous proposons dans ce numéro un tour d'horizon non exhaustif, des actions qui mobiliseront le Parc et ses nombreux partenaires au cours de l'année.

### La charte du Parc, une nouvelle feuille de route élaborée par les camarguais

La révision de la charte est un moment particulier pour un parc naturel régional. L'enjeu est de taille, puisqu'il s'agit d'écrire ensemble un projet de vie collectif et de dessiner les grandes orientations pour le territoire à l'horizon des 12 années à venir.

Dès l'année 2006, les Camarguais et leurs partenaires se sont fortement mobilisés pour effectuer un diagnostic partagé de leur territoire et définir les enjeux et les objectifs de la nouvelle charte. Plus de 300 personnes ont participé régulièrement pendant près de 3 ans à la co-construction du projet.

Cette œuvre collective porte les ambitions des habitants, des professionnels et des usagers. Elle soutient l'idée d'une gestion intégrée du delta et d'une économie dynamique, respectueuse de la biodiversité exceptionnelle de cette zone humide méditerranéenne majeure. Elle traduit l'aspiration des habitants à un meilleur cadre de vie et un espace plus ouvert et solidaire, dans le respect des valeurs fondatrices de la Camargue.

Le projet a été minutieusement étudié, discuté et amendé avec tous les partenaires (près de 180 structures !). Après avoir obtenu l'aval des autorités nationales, il a été soumis à enquête publique.

Le Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, dont c'est la compétence, vient de solliciter l'avis officiel des membres de la future structure de gestion du Parc. Chaque collectivité et chaque établissement public concerné doit se prononcer formellement sur la charte élaborée en commun et sur les statuts du syndicat mixte en charge de la mettre en œuvre.

À l'issue de cette consultation, l'assemblée régionale se prononcera à son tour, puis transmettra l'ensemble du dossier aux services de l'État pour solliciter le renouvellement du décret de classement de la Camargue en « Parc naturel régional ».

## SOMMAIRE

- En 2010 le Parc s'inscrit dans l'Année Internationale de la Biodiversité ... p. 2
- De l'influence des médicaments donnés aux taureaux et chevaux ..... p. 3
- Gestion durable de la ressource en mer en concertation avec les pêcheurs ..... p. 3
- Un nouveau départ pour Salin-de-Giraud ... p. 4
- Le Parc s'engage dans la Charte européenne du tourisme durable (CETD) dans les espaces protégés ..... p. 5
- L'architecture en Camargue : un patrimoine révélé ..... p. 5
- Programme d'animations 2010 « Entre culture et nature » ..... p. 6
- Programme culturel du Musée de la Camargue ..... p. 7
- Les sorties-nature du Parc ..... p. 8





## \* En 2010 le Parc s'inscrit dans l'Année Internationale de la Biodiversité



Pour honorer plus encore la formidable richesse de sa faune et sa flore, le Parc mettra cette année un accent particulier sur le rôle indéniable de la diversité biologique dans les équilibres socio-économiques et culturels du delta du Rhône.

Cette année sera l'occasion notamment de mieux faire connaître la richesse biologique du delta auprès du public, des usagers, des visiteurs et des acteurs du territoire du Parc.

Des opérations grand public sont d'ores et déjà prévues comme la Nuit de la Chouette (mars), la Nuit de la Chauve-souris (août), des journées de balades nature sur des sites peu connus du grand public.

Cette année sera également lancé le vaste projet, soutenu par l'Union européenne, de restauration des milieux et du lieu de vie des chauves-souris et parmi elles le grand Rhinolophe. Ce dernier fait l'objet d'une protection de niveau européen. La Camargue détient encore une des plus importantes populations au niveau national et certainement la plus conséquente du littoral méditerranéen français.

Ce projet place la Camargue sous les projecteurs de la Commission européenne qui attend des résultats concrets en matière de conservation de cette espèce à l'échelle de la zone géographique Camargue, Alpilles, et gorges du Gardon.

Un programme coordonné d'actions a été élaboré pour 4 ans. Sa mise en œuvre associe de nombreux partenaires, tels que le groupe chiroptères de Provence, le CETE Méditerranée, le Conservatoire du littoral, les Marais du Vigueirat, le Parc naturel régional des Alpilles, les syndicats mixtes de gestion de la Camargue gardoise et des gorges du Gardon avec un soutien financier non négligeable des Conseils régionaux Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon, des départements du Gard et des Bouches-du-Rhône, du Ministère en charge de l'environnement et de l'Union européenne.

Les premiers résultats et effets positifs sont d'ores et déjà attendus dès 2010, notamment sur le plan de la restauration des gîtes et des boisements. Ces derniers sont d'importance puisqu'ils constituent des territoires de chasse et de transit et servent de repérage pour les vols nocturnes.

Contact : Gaël Hemery, Régis Vianet, 04 90 97 10 40, [espaces.naturels@parc-camargue.fr](mailto:espaces.naturels@parc-camargue.fr)



Grand Rhinolophe. © Tanguy Stoecklé, Groupe chiroptères de Provence.

## 2010 : LA BIODIVERSITE CAMARGUAISE A L'HONNEUR

L'Ail Petit-Moly (*Allium chamaemoly*) appartient à la catégorie des plantes patrimoniales camarguaises peu connues, de par sa taille très réduite de quelques centimètres au dessus du sol et de par sa floraison hivernale blanche très précoce (janvier-février). Cette bulbeuse fructifie discrètement au printemps avant de disparaître en été jusqu'aux pluies automnales.



Ail Petit-Moly.

Cette espèce méditerranéenne apprécie les milieux littoraux dunaires anciens et notamment les pelouses rases d'arrière-dunes. Elle est plus fréquente en méditerranée occidentale qu'en méditerranée orientale. Les stations sont localisées en Camargue même si elles peuvent être très denses et former un tapis blanchâtre qui reste peu visible sur un substrat sableux. Les lapins, en limitant le développement des herbes hautes, sont très utiles à cette espèce qui a besoin d'une végétation rase et peu dense. Cet ail nain est globalement menacé dans son aire de répartition par les aménagements littoraux et la forte pression touristique balnéaire. Il est protégé en France par arrêté ministériel et ses habitats naturels constituent des habitats d'intérêt communautaire intégrés au réseau NATURA 2000.

Comme pour l'ensemble des espèces végétales patrimoniales, toute observation de cette très discrète plante littorale est à signaler au Parc qui effectue un suivi des populations de quelques stations connues.

Contacts :  
Gaël Hemery – Stéphan Arnassant, 04 90 97 10 40

## De l'influence des médicaments donnés aux taureaux et chevaux sur la qualité des pâturages...

Des travaux de recherche ont montré l'effet toxique sur les insectes et les chaînes alimentaires de certains produits anti-parasitaires. Le Parc et ses partenaires ont tenté de promouvoir des pratiques plus favorables à l'environnement en agissant sur les techniques de gestion du parasitisme dans les manades de taureaux.

En effet, la Camargue en tant que zone humide s'avère être un lieu de prédilection des parasites. Les traitements anti-parasitaires peuvent être nécessaires pour le bien-être des animaux. Toutefois, la conduite des élevages sauvages implique un minimum de manipulation des animaux, et oriente le choix

des produits sur une facilité d'utilisation (les traitements par piqûres ou déposés sur le dos de l'animal seront préférés aux pâtes buccales).

Une étude a ainsi été conduite sur trois années, avec un suivi détaillé de sept sites pilotes volontaires, et des tests proposés à toutes les manades du Parc. La présence de parasites a pu être mise en évidence par des analyses et l'observation des foies des animaux après abattage. Ces tests ont été réalisés sur différents lots d'animaux (jeunes, adultes, femelles, mâles, ...), afin que les éleveurs puissent obtenir une meilleure connaissance de la pression parasitaire sur leur système d'exploitation.

Ce travail a pu être mené grâce au financement de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, en étroite collaboration avec les éleveurs, les vétérinaires, et les groupements de défense sanitaire aux niveaux départemental et régional (GDS 13 et FR-GDS PACA).

Les résultats de cette étude feront l'objet d'un cahier technique qui sera publié au mois d'avril 2010. Ce document doit permettre d'informer les éleveurs sur l'impact de leurs traitements sur le maintien de la biodiversité et sur l'importance de la prémunition (maintien de l'activité du système immunitaire des animaux par une faible présence parasitaire). Ce cahier technique proposera également des alternatives de traitement et des préconisations sur les conduites à mener pour une meilleure gestion du risque.

Contact : Anne Vadon, 04 90 97 10 40, [agri.elevage@parc-camargue.fr](mailto:agri.elevage@parc-camargue.fr)



Pâturage de taureaux.

## Gestion durable de la ressource en mer en concertation avec les pêcheurs

### Projet de réserve marine

Après une phase d'étude de faisabilité et la réalisation d'une cartographie des fonds marins, une quinzaine de pêcheurs ont participé activement aux trois réunions organisées par le Parc de mai à septembre, avec le soutien de la mairie des Saintes-Maries-de-la-Mer et des services de l'État. Les pêcheurs ont choisi la création d'un cantonnement de pêche assorti de mesures de gestion sur 450 hectares au cœur du golfe de Beauduc.

Le rôle de nurserie du golfe sera favorisé par l'expérimentation de structures de concentration des juvéniles de poissons afin d'augmenter leurs chances de survie.

Les pêcheurs participeront au suivi et à la gestion du cantonnement notamment par des conventions et une charte de bonnes pratiques.

L'année 2010 sera consacrée au montage administratif et financier nécessaire à la création du cantonnement de pêche en 2011.



Réunion de concertation avec les pêcheurs professionnels.



## Un gisement de telline fragilisé

Animé par le Parc, le « Comité telline » (lieu de rencontre et d'échanges entre professionnels, administrations et scientifiques) s'est réuni le 30 novembre pour faire notamment un état des lieux des pêcheries. Confirmant les observations pessimistes des telliniers, la production déclarée, en forte baisse depuis 2008, a chuté de moitié (soit 115 tonnes) par rapport aux productions déclarées entre 2005 et 2007.

Pour 2010, les actions prévues sont le suivi du gisement avec des pêcheurs volontaires, l'élaboration d'un bulletin d'information et la réflexion autour d'une charte de valorisation de la telline et du métier.

Contact : Delphine Marobin, 04 90 97 10 40, littoral@parc-camargue.fr



Pêcheur de tellines. © Yoann Helouin.

## Un nouveau départ pour Salin-de-Giraud

Si un enjeu prioritaire est ressorti de la concertation lors de la révision de la charte c'est bien celui de l'avenir de Salin-de-Giraud. Tout au long de cette période d'échanges, chacun y est allé de ses propositions, de son enthousiasme. Aussi, la nouvelle charte fait la part belle au projet de revitalisation du village. C'est pour poursuivre dans cette dynamique que s'est organisé un comité de réflexion sur le projet de mise en valeur et de développement durable de Salin-de-Giraud sous l'égide du Parc naturel régional de Camargue. Ce groupe d'une trentaine de membres est constitué de représentants des institutions mais aussi des habitants. L'objectif de ce comité, qui s'est réuni une première fois en décembre, est de coordonner ensemble et avec une vision commune, les différentes opportunités de développement urbain et économique. En effet, depuis quelques années, Salin a connu de nombreux bouleversements qui ne sont pas sans conséquence pour son organisation.

La réduction de la production de sel du groupe Salin a entraîné la vente d'une partie importante de ses terrains au Conservatoire du littoral. Depuis 2008, la gestion du domaine de la Bélugue (2071 ha) a été confiée au Parc naturel régional de Camargue.



Cité ouvrière à Salin-de-Giraud.

Des travaux de remise en état du bâti (moulin de Tourvieille), du réseau hydraulique, des clôtures sont en cours de réalisation. Le château de Tourvieille, édifice inscrit à l'inventaire des monuments historiques fera l'objet d'une attention particulière en 2010 avec la mise en œuvre d'une étude pour sa valorisation. Les activités humaines traditionnelles (chasse, élevage) ont été intégrées sous forme de contrats avec le Conservatoire du littoral.

L'accueil du public sur certains étangs proches du Fangassier sera développé. À ce jour des sorties accompagnées par le Bureau des guides naturalistes sont déjà proposées par l'Office de tourisme de Salin-de-Giraud.

Des surfaces supplémentaires importantes sont en cours d'acquisition par le Conservatoire du littoral dans le cadre de la restructuration de l'exploitation salicole de Salin-de-Giraud.

Le développement des énergies renouvelables représente également une nouvelle opportunité de changement d'affectation des terrains. Un projet de ferme photovoltaïque est actuellement à l'étude.

Parmi les projets de valorisation, la réhabilitation du littoral de Piémanson doit permettre de reconnecter le village de Salin-de-Giraud à sa plage. La création d'une aire naturelle de stationnement en est la première étape. La restauration des milieux naturels dégradés par l'actuel fonctionnement du site viendra par la suite compléter la mise en valeur du littoral. De nouveaux modes de déplacements et de nouvelles habitudes de fréquentation touristique de Salin-de-Giraud participeront au regain de dynamisme du village.

Contact : Elen Le Roux, 04 90 97 10 40, archi.paysage@parc-camargue.fr

## Le Parc s'engage dans la Charte européenne du tourisme durable (CETD) dans les espaces protégés



Dans le cadre d'une démarche commune avec les quatre autres Parc naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur (Alpilles, Queyras, Luberon et Verdon), soutenue par le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Parc vient de déposer sa candidature à la Charte européenne de tourisme durable dans les espaces protégés (CETD). Pour ce faire, un schéma de tourisme durable (comprenant une stratégie et un programme d'actions) a été défini pour la période 2010 à 2015.

Afin d'intégrer les partenaires le plus en amont possible et d'identifier les besoins spécifiques du territoire, un « forum » participatif a été mis en place pour réaliser ce travail.

Ce « forum » est composé des membres de la commission « tourisme durable » du Parc élargie à différents professionnels bénéficiant de la marque Parc ou engagés dans des démarches de qualité environnementale (établissements de tourisme équestre, manades de taureaux, viticulteurs, hébergeurs), aux établissements d'accueil et de découverte du patrimoine naturel et culturel, aux organismes institutionnels partenaires du Parc (offices de tourisme d'Arles et des Saintes-Maries-de-la-Mer, Chambre de commerce et d'industrie du Pays d'Arles, Chambre d'agriculture 13, Comité départemental du tourisme 13...), mais également à des habitants et des acteurs appartenant à d'autres secteurs d'activité pouvant interagir avec le tourisme sur le territoire.

Cette instance consultative accompagnera la mise en œuvre des actions prévues pour les cinq prochaines années, dès lors que la candidature du Parc, qui sera examinée au printemps 2010, aura été validée par la Fédération Europarc (Fédération des Parcs et des espaces protégés d'Europe).

Contact : Dominique Vergnaud – d.vergnaud@parc-camargue.fr, 04 90 97 10 40.

Le « schéma de tourisme durable du PNR de Camargue 2010-2015 » est téléchargeable sur le site internet du Parc à : [www.parc-camargue.fr](http://www.parc-camargue.fr) rubrique « Dossiers »



Visite organisée d'une manade. © Annelise Chevalier.

## L'architecture en Camargue : un patrimoine révélé

Quand on pense à la Camargue, ce ne sont pas des images de bâti qui viennent spontanément à l'esprit et pourtant...

Voici quelques années le Parc a entamé un inventaire du patrimoine bâti du territoire. Cette recherche a permis de confirmer l'extraordinaire richesse du patrimoine architectural camarguais parfois méconnu. Dans cet esprit, deux ouvrages de référence sur le thème « Habiter le Parc naturel régional de Camargue » vont être diffusés en 2010.



Cave du mas de l'Ange des Sansouïres.

Le premier, qui paraîtra en avril sous le format bien connu du Courrier du Parc, présentera les particularismes et l'évolution de l'architecture camarguaise au travers d'un catalogue complet, depuis les habitations jusqu'au patrimoine agricole en passant par les édifices religieux.

Le second ouvrage devra être quant à lui un véritable outil présentant des recommandations architecturales ainsi que les techniques de réhabilitation et de valorisation du bâti en Camargue. Ce cahier aura, entre autres, un rôle de transmission des savoir-faire et de pérennisation des techniques de construction traditionnelles. Sa parution est prévue pour juin. Ces ouvrages s'adresseront aux aménageurs, constructeurs, artisans, architectes et bien sûr aux habitants qui pourront y glaner astuces et conseils de mise en œuvre pour éviter l'irréparable sur le bâti ancien.

Contact : Elen Le Roux, 04 90 97 10 40, archi.paysage@parc-camargue.fr



## ✻ Programme d'animations 2010 « Entre culture et nature »

Afin de répondre aux attentes exprimées par les habitants et usagers du territoire dans le cadre du renouvellement de sa charte, en cette année de son 40<sup>ème</sup> anniversaire, le Parc naturel régional de Camargue renforce son programme d'animations territoriales en alliant culture et nature.

Le programme d'activités 2010 du Parc vise à rassembler les habitants et visiteurs autour de projets communs et de moments d'échange prenant en compte l'identité du territoire, la préservation et la valorisation du patrimoine naturel et culturel.

Dès le mois d'avril, le Musée de la Camargue présentera les premiers résultats de la campagne de numérisation des collections photographiques à travers l'exposition « Objectifs croisés sur la Camargue : Carle Naudot, Gaston Bouzanquet » qui permettra de mettre en place des actions sur l'ensemble du

territoire. En mai, à l'occasion de la Nuit des musées et du Festival Land Art in Situ 0.5, trois journées festives seront organisées du Musée de la Camargue jusqu'à Salin-de-Giraud, en passant par Gageron.

Fin novembre, le Parc de Camargue restituera aux habitants du territoire ainsi qu'aux fidèles planteurs qui participent depuis plusieurs années au reboisement, le bilan de l'opération sur les 5 dernières années autour d'un moment convivial. Tout au long de l'année de nombreuses animations seront proposées.

Tout le programme sur [www.camargue.fr](http://www.camargue.fr)

Contacts : Musée de la Camargue, 04 90 97 10 82

Muriel Cervilla, 04 90 97 19 89



### Journées mondiales des zones humides 2010, 30 janvier-7 février, *Prendre soin des zones humides – une réponse aux changements climatiques* En Camargue, en Pays d'Arles et dans les Alpilles

Chaque année, les zones humides ont leur journée mondiale, le 2 février, pour l'anniversaire de la convention pour les zones humides, appelée « convention de Ramsar », du nom de la ville en Iran où elle a été signée le 2 février 1971. Cette année elles ont pour thème « Les zones humides, la biodiversité et les changements climatiques ».

À cette occasion, du 30 janvier au 7 février, le CPIE, le Domaine de la Palisade, les Marais du Vigueirat, Le Musée départemental de l'Arles antique, le Parc naturel régional des Alpilles, le Parc naturel régional de Camargue, la Réserve nationale de Camargue, le Syndicat mixte pour la protection de la Camargue gardoise et la Tour du Valat se

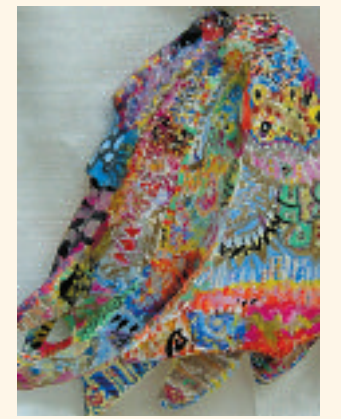
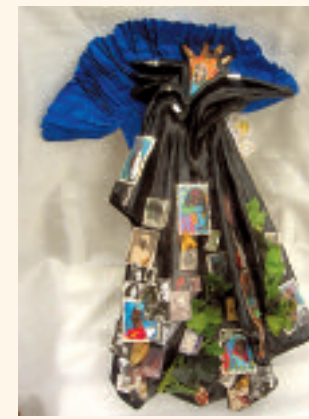


mobilisent pour vous proposer des animations: sorties nature, conférences, expositions, ateliers créatifs..., qui permettront à chacun d'en savoir plus sur ces milieux aujourd'hui menacés.

Tout le programme des activités en Camargue sur [www.tourduvalat.org](http://www.tourduvalat.org) ou [www.parc-camargue.fr](http://www.parc-camargue.fr)

L'ensemble des activités en région Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon sur [www.pole-lagunes.org](http://www.pole-lagunes.org)  
Pour en savoir plus sur la convention de Ramsar [www.ramsar.org](http://www.ramsar.org)

Contact : Muriel Cervilla,  
04 90 97 19 89,  
[com@parc-camargue.fr](mailto:com@parc-camargue.fr)



## Programme culturel du Musée de la Camargue Janvier-Février 2010

Attention ! En 2010 le musée sera fermé du 1<sup>er</sup> au 31 janvier.

NOUVELLES PLAGES D'OUVERTURE :

du 1<sup>er</sup> février au 31 mars et du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre : de 10h à 12h30 et de 13h à 17h,  
du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre : de 9h à 12h30 et de 13h à 18h.

Fermeture le mardi.

TARIFS (INCHANGÉS) :

4,50 € tarif plein - 3 € tarif réduit.

Gratuité aux -18 ans, habitants du Parc (arlésiens et saintois), demandeurs d'emploi, enseignants, journalistes, guides touristiques et accompagnants personne handicapée.

### BISTROT DES ETHNOLOGUES

Mardi 9 février à partir de 19h

au Musée de la Camargue.

A l'occasion de la parution de l'ouvrage « Les gitans » de Marc Bordigoni, chercheur au CNRS et à l'institut d'Ethnologie méditerranéenne et Comparative, le bistrot de Montpellier s'installe au musée de la Camargue le temps d'une soirée.

De 19h à 20h30

■ Musique flamenca et repas (en extérieur)

Repas payant sur réservation avant le 8 février

De 20h30 à 21h30

■ Conférence de Marc Bordigoni suivie d'une signature du livre (dans le musée)

■ Projection d'une exposition de photographies d'Olivia Moura  
Soirée gratuite sur réservation dans la limite des places disponibles au 04 90 97 10 82

### LES VACANCES AU MUSÉE « SUR LES PAS DE SARA »

Mercredi 10 et 17 février à 14h30

■ Après une visite des collections, l'enfant pourra créer sa Sara en s'inspirant de celles exposées dans le musée.

Enfants de 6 à 10 ans, 3 €

Gratuit pour les enfants du Parc

Réservation au 04 90 97 10 82

### MUSÉE DE LA CAMARGUE LE CHANT DU ROSEAU

Du mardi 16 au dimanche 21 février

Entre Alpilles et Camargue, le temps d'un colloque, Henri Maquet réunit luthiers, musiciens et botanistes sur le thème du roseau, utilisé dans la fabrication de leurs instruments.

Le public est invité à assister aux concerts donnés par les musiciens ainsi qu'à la récolte du roseau.

■ Mardi 16 : en soirée, « Test à l'aveugle » sur la différence acoustique entre les anches en plastique ou en roseau.

■ Mercredi 17 : de 14h à 17h récolte de roseaux avec un botaniste.

En soirée, conférence concert.

■ Dimanche 21 : Animations et restitutions publiques. Clôture du colloque.



Gratuit sur réservation  
au 04 90 97 10 82





## Les sorties-nature du Parc

Depuis 2009 le Parc vous propose chaque mois plusieurs sorties nature accompagnées sur l'ensemble de la réserve de biosphère Camargue.

Il s'agit de randonnées découverte, thématiques, plus ou moins longues (de 3 heures à 6 heures) qui permettent de découvrir des lieux parfois totalement inédits, sous la conduite d'un naturaliste, qui pour l'occasion, vous «prête» ses yeux et vous fait partager sa connaissance du milieu !

Afin que ces sorties ne soient pas gênantes pour la faune et qu'elles soient le plus agréables possible, nous limitons le nombre d'inscrits à 20 personnes par sortie.

Le Parc contribue pour une large part au financement de ses sorties afin que leurs tarifs permettent au plus grand nombre d'y participer (4 euros par adulte et 2 euros par enfant de moins de 16 ans).

*À noter : En 2010, en plus de l'association du Bureau des guides naturalistes dont nous aurons à nouveau plaisir à suivre les nouvelles et passionnantes sorties, un nouveau partenaire vient enrichir l'offre des sorties nature du Parc : l'Association des Amis du Parc ornithologique du Pont de Gau. Bienvenue à eux !*

### ■ Samedi 16 janvier : de 14 h à 17h30

#### «Un hiver en Camargue : La réserve naturelle régionale de Mahistre»

Gérée par le Syndicat mixte de gestion de la Camargue gardoise, la réserve naturelle régionale de Mahistre est un haut-lieu d'hivernage pour les canards et sarcelles venues du nord de l'Europe. Habituellement fermé au public et construit sur un ancien marais de chasse, le sentier circule à travers roselières et marais doux. Venez découvrir les oiseaux de Camargue en hiver et la beauté des paysages d'un site unique.

### ■ Dimanche 31 janvier : 14h à 18h30

#### Balade vers le petit Rhône sur le littoral du grand Radeau

Balade entre terre et mer, vers l'embouchure du petit Rhône. Dans cet espace où la mer s'avance, nous découvrirons la faune et la flore que l'on peut observer durant l'hiver. Nous tenterons notamment d'observer les oiseaux venus passer la saison froide en méditerranée tels que les labbes, les fous de bassan, et peut être les plongeurs.

### ■ Dimanche 7 février : 11h à 15h

#### Le Fort de Peccais

À proximité d'Aigues-Mortes, un parcours dépaysant vers un fort insolite édifié au 17<sup>ème</sup> siècle au cœur de la petite Camargue. Une balade sauvage entre canaux et étangs, vignes et sansouires, chevaux blancs et oiseaux en liberté.

### ■ Dimanche 7 février : de 9h30 à 13h30

#### «La Camargue des étangs»

L'étang du Vaccarès, les étangs des Impériaux, du Malagroy et de Consécarière forment un ensemble unique en Camargue. Entre eau douce et eau salée, ces étangs sont des refuges majeurs pour un grand nombre d'espèces d'oiseaux, canards, sarcelles, rapaces, échassiers et limicoles. Au cours d'une matinée d'hiver, nous découvrirons ensemble toutes les richesses des étangs inférieurs de Camargue.

### ■ Samedi 20 février : 12h à 18h

#### La Vignolle et la Gacholle : entre les Salins et les paysages sauvages de la Réserve de Camargue

Découverte des paysages insolites et déserts, de la Camargue profonde jusqu'à la côte.

### ■ Samedi 27 février : 16h à 19h

#### Un crépuscule en Camargue, sur la digue à la mer

Une balade entre chien et loup pour observer le patrimoine naturel de Camargue. En parcourant la célèbre digue à la mer, un guide vous invite à contempler les différents paysages où séjournent certaines espèces d'oiseaux, à l'époque où les premiers migrants arrivent d'Afrique. Découverte et détente... avec peut-être un magnifique coucher de soleil.

### ■ Samedi 13 mars : 12h à 18h

#### La pointe de l'Espiguette : Balade nature dans le plus important massif de dunes du littoral méditerranéen

Le plus puissant massif de dunes du littoral méditerranéen offre un paysage insolite presque saharien. Dans ce site classé nous verrons les grandes flèches de sable que le fleuve poussait aux premiers temps de la construction du delta.

*Inscription au Parc,*

*auprès de Josy Portes au 04 90 97 19 72*

*(clôture des inscriptions 3 jours avant la date de la sortie).*

## À VOS AGENDAS

- Mercredi 27 janvier à 9h30  
Conseil scientifique et d'éthique du Parc.
- Jeudi 11 février à 9h30  
Bureau du Parc.
- Vendredi 26 février à 9h30  
Comité syndical du Parc.